

PROCÈS-VERBAL

d'une séance publique de la Commission de la sécurité publique tenue le mercredi 14 juin 2006, à 19h, à l'hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil.

SONT PRÉSENTS :

- M. Claude Dauphin, président
Arrondissement de Lachine
- Mme Vera Danyluk, vice-présidente
Ville Mont-Royal
- Mme Patricia Bittar
Arrondissement de Saint-Laurent
- M. Jean-Marc Gibeau
Arrondissement de Montréal-Nord
- Mme Catherine Sévigny
Arrondissement de Ville-Marie
- M. Samir Rizkalla
Représentant du gouvernement du Québec

Est absent : M. Anthony Housefather
Ville de Côte-Saint-Luc

Sont également présents, du Service de police de la Ville de Montréal : M. Yvan Delorme, directeur; Mme Diane Bourdeau, M. Yves Charette, et M. Jean-Guy Gagnon , directeurs adjoints; M. Alain Cardinal, M. Pierre-Paul Pichette, M. Denis Desrochers, M. André Bourque, M. Alain Legault, M. Pierre Brochet, M. Daniel Randall, M. Mario Gisondi, M. Jean-Yves Michaud, Mme Louise Boisvert. Du Cabinet du maire et du comité exécutif, Mme Nathalie Dansereau.

Assistance : 10 personnes

- ***Ouverture de la séance***

À 19h, le président, M. Claude Dauphin, déclare la séance ouverte. Il souhaite la bienvenue aux citoyens et aux représentants du service. Il présente ensuite les membres de la commission. Il explique le déroulement de la soirée.

- ***Adoption de l'ordre du jour***

Sur une proposition de M. Samir Rizkalla, appuyée par Mme Patricia Bittar, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

- ***Adoption des procès-verbaux du 24 janvier et du 10 mai***

Sur une proposition de M. Jean-Marc Gibeau, appuyée par Mme Catherine Sévigny, le procès-verbal de l'assemblée publique du 24 janvier 2006 est adopté à l'unanimité.

Sur une proposition de M. Jean-Marc Gibeau, appuyée par Mme Catherine Sévigny, le

procès-verbal de l'assemblée publique du 10 mai 2006 est adopté à l'unanimité.

- ***Bilan préliminaire du plan d'action en sécurité routière***

Le président, M. Claude Dauphin, déclare que la sécurité routière est une priorité de l'Administration municipale. Il explique que le comité exécutif a autorisé, dès le début de l'année 2006, la nomination de 133 policiers permanents afin d'améliorer le bilan routier montréalais et il rappelle les objectifs visés soit :

- améliorer le bilan routier en modifiant les comportements des piétons, des cyclistes et des conducteurs de véhicules motorisés ;
- améliorer le sentiment de sécurité des citoyens;
- et favoriser la fluidité du réseau artériel par la cohabitation harmonieuse de tous les modes de transport.

Le président, M. Claude Dauphin, souligne que les citoyens ont, à différentes occasions depuis le Sommet de Montréal en 2002, exprimé leurs besoins à ce sujet. Il fait état ensuite du déploiement des 133 policiers sur le territoire de l'agglomération de Montréal. Ainsi, 20 d'entre eux sont affectés à chacune des quatre régions administratives, 40 à l'équipe centralisée de la circulation qui compte dorénavant 60 motards ainsi que 13 à l'encadrement dont 12 superviseurs et un commandant. Il décrit les démarches de concertation locale ayant permis à chacun des milieux d'établir ses priorités d'intervention.

Le président, M. Claude Dauphin, présente quelques mesures qui seront progressivement mises en œuvre par la Ville et auront un impact significatif sur la sécurité des piétons. À titre d'exemple, il fait remarquer que, dans le cadre du programme de modernisation des feux de circulation, 800 feux seront actualisés et 300 de ceux-ci seront dotés du décompte numérique pour piétons. Il ajoute que la Ville maintient également, pour la sécurité des piétons, l'interdiction du virage à droite au feu rouge.

Le président, M. Claude Dauphin, poursuit avec la récente proposition de Charte du piéton de Montréal. Cette charte veut reconnaître la primauté du piéton dans l'espace urbain et en même temps, affirmer la nécessité pour celui-ci, d'adopter des comportements sécuritaires en respectant notamment le Code de sécurité routière. La charte propose également des mesures pour favoriser la marche; l'identification d'axes privilégiés dans le centre-ville pouvant conduire à la piétonisation de certains tronçons de rue; la création d'un Bureau de la sécurité routière; la réduction de la vitesse à 40 km/h dans le réseau local et la réalisation d'une campagne de partage de la rue entre piétons et autres usagers de la route.

Il rappelle qu'il a présenté, en compagnie de M. André Lavallée, responsable du dossier du transport collectif et de l'aménagement urbain, le mémoire de la Ville aux membres de la Commission des transports et de l'environnement de l'Assemblée nationale le 28 mars dernier et que la plupart des recommandations contenues dans ce mémoire visent à protéger les piétons qui représentent le groupe le plus vulnérable des utilisateurs de la route.

Il insiste sur le fait que la Ville propose dans ce mémoire, un contrôle de l'usage du téléphone cellulaire et il fait état du décès d'un jeune cycliste de 8 ans heurté par un conducteur dont la distraction serait imputable à une conversation téléphonique. En terminant, le président rappelle l'importance des actions concertées en sécurité, les vertus d'une approche globale amenant tous les utilisateurs de la voie publique, qu'ils soient piétons, cyclistes, motocyclistes et automobilistes à partager harmonieusement et en toute sécurité les voies publiques de l'agglomération et il invite le directeur du SPVM, M. Yvan Delorme, à prendre la parole.

D'entrée de jeu, M. Delorme indique que la sécurité routière est une importante préoccupation, soulevée à plusieurs reprises au cours de rencontres tenues avec des citoyens, des élus et des policiers. Par le biais de son plan d'action, le SPVM vise à

améliorer le bilan routier, à diminuer le nombre d'infractions, à améliorer le sentiment de sécurité et à favoriser la fluidité du réseau de transport. M. Delorme précise que les priorités d'action pour 2006 portent sur le respect des limites de vitesse, de la signalisation aux intersections et l'interblocage. Les interventions s'appuient sur l'approche des « 3 E : Education, Engineering, Enforcement », c'est-à-dire éducation, aménagement du réseau routier et contrôle.

M. Delorme cite ensuite quelques statistiques illustrant la diminution, depuis le début de l'année, du nombre d'accidents mortels sur le territoire de l'agglomération de Montréal. Il fait état du nombre d'opérations effectuées concernant la vitesse et du nombre de constats émis, soit 54 898, depuis la mise en place du plan d'action. Il mentionne que l'équipe de direction est très fière des résultats obtenus et il souligne le travail de la division des communications qui a fait ressortir le côté positif des opérations.

- ***Bilan annuel 2005 du SPVM***

Le président, M. Claude Dauphin, rappelle les engagements de l'Administration pour faire de Montréal, une ville propre, sécuritaire et où il fait bon vivre. Il souligne le travail effectué par les membres du SPVM et salue les actions quotidiennes de certains d'entre eux notamment l'implication remarquable de M. Evens Guercy, maître d'œuvre du club de boxe l'Espoir à l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau dans le quartier Saint-Michel et l'initiative de George Widz, sergent-détective au poste 15, et de Mourad Meberbeche, agent de développement social, qui permettent à des jeunes en provenance de huit écoles primaires de jouer au football. Il invite ensuite le directeur du Service de police de la Ville de Montréal, M. Yvan Delorme, à présenter son bilan.

M. Delorme présente son équipe de direction et rappelle l'objectif du SPVM de toujours bien servir les citoyens. Il rend compte de l'évolution de la criminalité au cours de la période 1991 à 2004 et annonce que celle-ci est en baisse de 37%. Il conclut que Montréal est une ville sécuritaire, la 5^e ville en importance pour la sécurité en Amérique du Nord. Le nombre d'homicides est en baisse mais les tentatives de meurtres sont en hausse. Le nombre d'agressions sexuelles est en hausse et une proportion de celles-ci résulte de la dénonciation et des actions entreprises par Mme Nathalie Simard contre son gérant.

Les crimes contre la propriété sont en baisse et les vols de véhicules moteur, légèrement en hausse. M. Delorme mentionne que le service a répondu à 902 467 appels en 2005 et le temps moyen de réponse est de 2,46 minutes pour un appel urgent alors qu'il est de 2,57 pour un appel non-urgent. Le temps de réponse moyen des patrouilleurs à un appel urgent est de 6,04 minutes. M. Delorme poursuit avec les activités de patrouille à pied qui contribuent à améliorer la visibilité et à accroître le sentiment de sécurité, en 2005, 165 000 heures de travail ont été consacrées à la patrouille à pied.

Concernant les incivilités, la prostitution et les graffitis, diverses initiatives, en partenariat avec des organismes communautaires, ont permis de limiter ou réduire les irritants découlant de ces activités. Enfin, la vidéosurveillance se veut un moyen additionnel permettant d'améliorer le sentiment de sécurité des citoyens et des commerçants sur certaines rues où l'on note des problématiques de consommation et trafic de stupéfiants.

M. Delorme annonce que le SPVM s'est doté d'un site Internet, en langues française et anglaise, qui reçoit, en moyenne, 1240 visites par jour. Il détaille ensuite la composition des effectifs du SPVM et les résultats du programme d'accès à l'égalité. Il insiste particulièrement sur la qualité de la formation des policiers et décrit les activités de formation offertes en 2005. M. Delorme aborde ensuite la question de la déontologie et signale le dépôt, en 2005, de 487 plaintes concernant des policiers du SPVM. Parmi celles-ci, la moitié seulement a fait l'objet d'une enquête. En 2005, le SPVM a congédié, pour des motifs sérieux, trois policiers.

M. Delorme explique que le SPVM veut soutenir la jeunesse de Montréal, lutter contre la victimisation des jeunes, combattre des comportements susceptibles d'hypothéquer leur avenir, offrir des alternatives intéressantes. Le SPVM veut intégrer l'aspect prévention à toutes ses activités et travailler en concertation avec le milieu communautaire. Le SPVM a initié diverses activités de prévention dont le Prince Serpent, une pièce de théâtre sur le thème de l'exploitation sexuelle; Beaux, jeunes et forts ainsi que Parents avertis, des programmes destinés à prévenir l'adhésion aux gangs de rue; en collaboration avec le programme de travail social de l'UQÀM, le SPVM a mis en place de mécanismes de concertation et négociation avec des groupes intervenant auprès des jeunes de la rue; le service contribue à la clinique d'identification McDonald permettant de faciliter les recherches dans les cas de disparition d'enfant, au programme Mon défi, ma réussite en collaboration avec les Centres Jeunesse et le club de hockey Les Canadiens et, enfin, au programme Polyglobe destiné à prévenir le décrochage scolaire. Le SPVM a aussi développé les Vendredis de Sophie, une pièce de théâtre visant la prévention de la toxicomanie et il participe activement à la Semaine de prévention de la toxicomanie.

M. Delorme présente ensuite l'approche intégrée appliquée au phénomène des gangs de rue et il insiste sur le projet ABAT, comportant à la fois des interventions répressives et préventives soutenues par des activités de communication et de recherche. À titre d'exemple, il cite le travail préventif de l'agent Lionel Anglade qui a, dans un premier temps, rencontré 27 pasteurs afin de rejoindre les parents de jeunes susceptibles d'être recrutés par des gangs de rue et leur expliquer le phénomène des gangs de rue. Il souligne la présence accrue de policiers sur les artères principales du centre-ville de 20h à 4h du matin dans le but de contrer les incidents entre gangs de rue.

M. Delorme est particulièrement fier de la mise en place et du fonctionnement des comités de vigie. Ces comités permettent de maintenir les communications et d'établir un lien de confiance avec diverses communautés. Il souligne la participation du SPVM au Mois de l'histoire des Noirs et à la semaine d'actions contre le racisme. Il fait état de la contribution du SPVM et du prêt de policiers affectés à des missions en Haïti et en Jordanie, favorisant ainsi le rayonnement de la Ville de Montréal.

M. Delorme souligne les actions du service dans la lutte au terrorisme et il insiste sur la hausse du nombre de services d'ordre ainsi que leur complexification. Il mentionne la contribution du SPVM à plusieurs projets de recherche. Il termine sa présentation en décrivant certaines activités destinées à soutenir des organismes du milieu, parmi celles-ci, soulignons l'Omnium de golf du directeur, la Randonnées du directeur, la Journée fèves au lard, la Course au flambeau et l'Opération Nez rouge.

Le président, M. Claude Dauphin, remercie M. Delorme.

- ***Période de questions et commentaires des citoyens***

À partir de la liste des personnes inscrites à la période de questions, le président, M. Claude Dauphin, invite la première personne à prendre la parole.

1. M. André Poulin, Destination Centre-ville

M. Poulin salue l'embauche de 133 policiers additionnels et fait état des besoins du centre-ville qui accueille, chaque jour, plus de 500 000 personnes. Il considère insuffisant le nombre d'heures consacré à la patrouille à pied car il constate un grand nombre d'incivilités pour lesquelles il faudrait assurer davantage de présence policière à pied ou à bicyclette. Il déplore que les graffiteurs, prostitués et itinérants sévissent au centre-ville et occupent les parcs. Il note que la réfection du square Viger entraîne un déplacement des itinérants vers le square Dorchester et la Place du Canada. Il souhaite que la Ville de Montréal se dote d'un plan d'intervention à long terme en regard des problématiques de prostitution, d'itinérance et de graffitis. M. Poulin appuie le projet de vidéosurveillance et annonce que l'organisme Destination Centre-ville soutiendra la mise en place de caméras au rez-de-chaussée des commerces dans le but de contrer les graffitis et le vandalisme. Il suggère des mesures de sécurité pour

les piétons notamment la libération d'un espace de 5 mètres aux intersections. En terminant, il incite les membres de la commission à se montrer généreux avec le SPVM et il souligne l'importance d'intervenir auprès des commerçants illégaux.

Le président, M. Claude Dauphin, remercie M. Poulin de ses commentaires. Il signale que 70% des travailleurs de la Communauté métropolitaine de Montréal converge au centre-ville. Il ajoute qu'un comité tripartite est formé depuis plusieurs mois avec des représentants du RAPSIM (Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal) afin de trouver des alternatives à la judiciarisation.

M. Delorme remercie M. Poulin pour la contribution de Destination centre-ville à la réhabilitation de jeunes de la rue. M. Gagnon précise que les postes de quartier 20 et 21 desservant le centre-ville disposent chacun de deux patrouilleurs à pied. Par ailleurs, le projet AVANCE offre les services d'une patrouille régulière pour contrer les gangs de rue. M. Gagnon explique que l'itinérance est une problématique du centre-ville et il souhaite que le SPVM l'aborde en fonction des quatre axes, comme le dossier de la prostitution. Quant à la présence de jeunes de la rue au centre-ville, M. Gagnon l'explique par le besoin d'aventure et le besoin de faire de l'argent. Il mentionne que les priorités sont établies par les autorités locales et il suggère à M. Poulin de s'adresser au bureau de la Région Sud du SPVM.

2. M. Daniel Émond

M. Émond suggère l'application de travaux communautaires plutôt que l'emprisonnement pour les citoyens incapables d'acquitter le montant de leurs contraventions. Il déplore l'attitude de certains policiers et fait état d'une expérience personnelle.

Le président, M. Claude Dauphin, estime la suggestion fort intéressante et croit qu'il y aurait lieu de faire des représentations à qui de droit. M. Gagnon explique que les juges ont pleine latitude s'il s'agit d'une infraction au code criminel alors qu'une infraction au Code de sécurité routière les oblige à infliger une amende au contrevenant.

• Période de questions des membres de la commission

Le président, M. Claude Dauphin, invite, à tour de rôle, chacun des membres à s'exprimer.

Mme Bittar suggère que le nom du comité de vige arabe soit plutôt arabe et musulman. Elle félicite M. Desroches pour la réponse du SPVM lors du forum d'échanges sur les minorités visibles.

M. Pichette explique que le comité de vigie a choisi de ne pas tenir compte de la professionnalité en maintenant l'appellation « arabe ».

M. Gibeau s'enquiert des raisons pour lesquelles le temps de réponse est plus long en 2005. Il ajoute que les véhicules sont souvent au poste. Il demande si des permis de taxi ont été suspendus à la suite de plaintes. Il s'informe des statistiques relatives aux arrestations dans le cadre du projet de vidéosurveillance.

M. Delorme répond que les appels sont de plus en plus complexes et que le temps de réponse s'améliorera si on réduit le nombre d'intermédiaires. De plus, les tâches administratives s'alourdissent, notamment les obligations découlant de cas de violence conjugale. M. Delorme s'informera des suspensions de permis de taxi. Quant à la vidéosurveillance, M. Delorme explique que les infractions sont notées si des équipes se consacrent à lutter contre celles-ci, autrement, les transactions de stupéfiants se déroulent au grand jour car le centre-ville est propice à ce type de trafic et les commerçants ont demandé au SPVM d'intervenir à ce sujet.

M. Rizkalla mentionne avoir rédigé, en 1975, sa thèse de doctorat sur le SPVM et il souligne à quel point il était difficile, à cette époque, d'avoir accès aux informations. Il est impressionné tant par le nombre de recherches en cours que par l'ouverture du service. Il souhaite toutefois que certains universitaires ne soient pas trop négatifs dans leurs conclusions de recherche.

M. Charette mentionne que le service est plus transparent et plus ouvert qu'avant. Il fait état du partenariat avec le Centre international de prévention de la criminalité et ajoute que le service tente d'intéresser les chercheurs à des sujets d'importance pour la police.

Le président, M. Claude Dauphin, réfère au plan de transport et demande si le SPVM a été consulté au sujet de l'aménagement de nouvelles pistes cyclables.

M. Delorme répond que le service est consulté au niveau de la ville centre et dans les arrondissements par le biais des comités de circulation. Il ajoute que le plan quinquennal de sécurité routière intègre les comportements déviants des piétons et des cyclistes.

- **Levée de la séance**

À 21 heures, sur une proposition de M. Jean-Marc Gibeau, appuyée par Mme Patricia Bittar, la séance est levée.

« Original signé »
Claude Dauphin
Président

« Original signé »
Nicole Paquette
Secrétaire-rechercheur